

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine.

VOL. II.

20 JANVIER, 1903.

No. 3

SOMMAIRE:—Lettre de Mgr Taché. Avis Important. Gare aux Mauvais Livres! Revue Anecdotique. Ding! Dang! Le R. P. Lebret, O. M. I. La Question Scolaire au Nord-Ouest. Un Nouvel Hôpital. Ordinations. Pensées et Fragments.

MONSEIGNEUR TACHE.

(Suite)

XIII.—DERNIERE LETTRE ECRITE PAR LE P. TACHÉ A SA MERE
AVANT SON DEPART POUR L'ILE A LA CROSSE.

Rivière Rouge,

7 juillet, 10 h. p. m., 1846.

Ma chère mère,

J'avais réservé ce jour pour vous écrire au long; j'avais remis cette douce tâche au dernier moment afin de pouvoir vous donner les nouvelles les plus fraîches; mais j'ai été trompé dans mon attente et me voilà rendu à dix heures du soir sans avoir une seule ligne de tracée. Le pays se trouve en ce moment en proie à une dysenterie qui fait des ravages affreux. Toute la journée, j'ai

été occupé pour les malades, et il n'y a que quelques minutes que je suis de retour d'une dernière course. Je m'empresse néanmoins de profiter des derniers moments qui me restent pour écrire à la hâte ce qui nous concerne.

Il y a environ un mois et demi que la rougeole a commencé à attaquer les sauvages de M. Belcourt ainsi que les gens de la Prairie du Cheval Blanc ; cette rougeole n'a enlevé personne, mais elle a été suivie d'une dysenterie bien funeste. Dans l'espace d'à peu près trois semaines, quarante-trois personnes sont mortes à la Prairie du Cheval Blanc et vingt-trois chez M. Belcourt, sans compter une vingtaine de sauvages infidèles, et tout cela, dans un arrondissement dont la population ne s'élevait pas à plus de quatre cent personnes, la moitié des gens étant allée à la Prairie. Ces infortunés sont partis avec le germe de la maladie, et ils n'étaient en marche que depuis deux jours, lorsque ce germe produisit son fruit pernicieux. Ils envoyèrent demander un prêtre ; M. Belcourt se mit à leur poursuite. Nous n'avons pas encore de nouvelles bien positives de ce côté ; mais le bruit s'est répandu que trente enfants étaient morts dans la prairie et que les grandes personnes commençaient à mourir. Je ne sais pas jusqu'à quel point cette nouvelle est véritable ; mais les circonstances me portent à la croire vraie.

De plus, ces infortunés sont sans nourriture, la maladie les ayant mis dans l'impossibilité d'atteindre *la vache* ; je crains bien que plusieurs ne meurent de faim.

La rougeole n'est venue ici que plus tard, et la dysenterie ne fait que de naître. Il n'y a encore que trois enfants de morts ; mais le grand nombre des malades porte à croire que le fléau ne se contentera pas de ce petit nombre de victimes.

Les gens de la Fourche, qui sont à la prairie, sont aussi attaqués de la rougeole ; nous ne savons pas encore quelles en seront les

suites. Plus heureux, au moins, que les gens de la Prairie du Cheval Blanc, ils ont pu atteindre les animaux et se procurer des vivres.

Vous voyez, maman, que le pays est en ce moment bien affligé. Dieu le visite dans sa colère ; puisse la résignation des enfants correspondre à la bonté du Père !

8 au matin.—L'incertitude dans laquelle nous sommes depuis longtemps, par rapport à notre départ, est enfin dissipée.

Aujourd'hui est le jour fixé pour notre éloignement de Saint-Boniface et de ses bons habitants.

Dans quelques instants nous nous mettrons en route pour nous rendre au Fort de Pierre, à cheval, et là, prendre le bâtiment qui doit mettre à la voile vers midi pour traverser le Lac Winipik et nous déposer à la Rivière aux Brochets où nous prendrons les berges de l'Île à la Crosse qui devront nous conduire à ce dernier poste.

Je suis bien portant et bien aise de partir, ainsi que mon cher compagnon, M. Lafèche. Seulement il nous en coûte un peu de laisser Monseigneur seul dans ces circonstances critiques.

Le R. P. Supérieur est parti mardi dernier pour Wabassimong Il devait y accompagner M. Belcourt ; mais ce bon Monsieur ayant été forcé d'aller à la prairie, le bon Père se trouve obligé de faire le voyage seul. Je ne crois pas qu'il soit plus d'un mois dans son expédition. Il m'a bien recommandé de vous présenter ses respects affectueux, ainsi qu'à mon oncle et à Louis.

Je vous ai écrit, *par des officiers*, vers le 15 juin ; ces messieurs étaient aussi porteurs de mon sublime journal ; puisse cette longue et chétive production vous être de quelque agrément ! Cette fois je vous envoie quelques détails sur la Rivière Rouge. Ce sont des notes que j'avais griffonnées à la hâte, espérant pouvoir les remettre au clair et les mettre un peu plus respectables ; mais le temps ne m'a pas permis de leur faire subir un épurement dont

elles avaient un si grand besoin ; je les envoie néanmoins, me confiant en votre bonté, mais de grâce, maman, je vous en prie, ne leur donnez pas de publicité. Je joins à cet envoi une carte du pays qui mieux que tout le reste pourra vous en donner une idée. Autant que possible je suivrai la même marche dans tous les endroits où je séjournerai. Je pourrai vous écrire de la Rivière aux Brochets, et je m'efforcerai de le faire au long.

Je ne sais pas si vous recevrez une lettre de moi cet hiver ; mais ce dont je puis vous assurer, c'est que je ne manquerai pas une seule occasion.

On attend après moi et je suis forcé d'en finir.

Adieu donc, bonne mère, adieu ! priez beaucoup pour moi.

Je suis bien portant, et j'ai bonne confiance ; mais je suis bien indigne du sublime ministère qui m'est confié.

Adieu ! tous les jours je pense à la meilleure des mères, et je m'estime heureux d'être

Votre fils affectionné,

ALEXANDRE.

Mille respects et amitiés à tous ceux qui veulent bien penser à moi.

AVIS IMPORTANT AU CLERGE

Demandes de Dispense de Mariage

PAR DEPECHE

Mgr l'Archevêque désire rappeler à Messieurs les membres du clergé du diocèse que, d'après les instructions de Rome déjà mentionnées dans une de ses circulaires, il est absolument défendu de donner des dispenses sur *simple dépêche*.

On voudra donc bien exposer, d'abord, par écrit, les raisons alléguées pour ou contre la dispense, puis faire l'arbre généalogique s'il s'agit de dispense de parenté, et enfin, exprimer son opinion sur l'opportunité ou l'inopportunité de donner la dispense en question. En règle générale, on ne doit jamais envoyer les parties en cause à l'archevêché parce que ce serait mettre souvent Mgr l'Archevêque ou M. le Vicaire-Général dans un grand embarras faute de données suffisantes pour régler des cas difficiles.

MM. les Curés ou les RR. PP. Missionnaires connaissent bien mieux les personnes et les choses en question et sont, par conséquent, plus en mesure de juger sagement la situation.

Dans le cas exceptionnel où il y aurait lieu d'envoyer les personnes intéressées à l'archevêché, elles devront apporter une lettre de leur curé expliquant parfaitement leur cas.

AUTRE AVIS

Une circulaire de Sa Grandeur a déjà averti que les lettres marquées "confidentielles" sont les seules qui ne soient ouvertes par aucun autre.

Gare aux Mauvais Livres !

Il faut jeter au feu un livre intitulé : "Lectures pour la Famille," — illustré. C'est une compilation de documents sur les sujets religieux, et une batterie de guerre perfidement dressée contre l'Eglise Catholique.

Il y a quelques années, un agent venu des Etats-Unis, à White-wood, a trompé quelques familles qui lui demandaient si ce livre était catholique.

Il est, dit-il, *pour les catholiques*

Un moyen infallible de reconnaître si un livre, traitant de matières religieuses, est orthodoxe, c'est de regarder s'il est muni de l'*imprimatur* ou approbation d'un évêque en communion avec le Saint-Siège.

Toute bible non enrichie de commentaires au bas des pages ne peut pas être gardée dans une maison de catholiques. Il faut la porter au prêtre ou la jeter au feu.

Revue Anecdotique.

NAPOLÉON ET LE CATHOLICISME

Un jour, raconte le cardinal Fesh, oucle de Napoléon, un nommé Marséria se présenta aux Tuileries, porteur de lettres de Pitt. L'empereur le reçut, après bien des difficultés.

— Sire, dit entr'autres choses cet émissaire. L'Angleterre a besoin d'étouffer entièrement le catholicisme dans son sein. Pour aider à cette œuvre, il n'y a que vous. Etablissez le protestantisme en France et aussitôt le catholicisme périt en Angleterre.

— Marséria, reprit l'Empereur, je suis catholique, et je maintiendrai le catholicisme en France, parce que c'est la vraie religion, c'est la religion de la France, celle de mon père, la mienne enfin. Loin de rien faire pour l'abattre ailleurs, je ferai tout pour l'affermir ici.

Marséria répliqua :

— Tant que vous reconnaîtrez Rome, Rome et les prêtres vous domineront.

— Marséria, reprit l'empereur, pour les choses du temps, j'ai mon épée et elle suffit à mon pouvoir ! pour les choses du ciel il y

a Rome, et Rome décidera sans me consulter : elle aura raison ! C'est son droit.

— Mais, reprit encore l'infatigable envoyé, vous ne serez jamais complètement souverain, si vous n'êtes pas chef d'Eglise, si vous ne créez une religion à vous.

— Pour créer une religion, répliqua l'empereur, souriant, il faut monter le Calvaire, et le Calvaire n'est pas dans mes desseins. Si une telle fin convient à M. Pitt, qu'il la cherche lui-même : pour moi, je n'en ai pas le goût.

DING ! DANG !

Le T. R. P. Leduc, O. M. I., V. G., Procureur du Vicariat des Oblats et du Diocèse de Saint-Albert.

C'est par erreur que nous avons donné au Révérend Père Lemarchand, O. M. I., ancien curé de Calgary, le titre de Procureur, il n'est qu'Assistant-Procureur *cum futura successione*.

— Sa Grandeur Mgr Breynat, O. M. I., Vicaire Apostolique du MacKenzie, est passé à Saint-Boniface, la semaine dernière, en route pour la Ville Eternelle.

— Le T. R. Monsieur Dugas, V. G., est allé passer quelques semaines au milieu de sa famille, dans la Province de Québec.

— Les RR. MM. Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, et Jolys, curé de Saint-Pierre-Jolys, sont partis pour voyage dans le sud des Etats-Unis.

Nos meilleurs souhaits aux distingués religieux.

LR REVEREND PERE LEBRET, O. M. I.

DECEDE A L'HOPITAL CATHOLIQUE DE CALGARY.

Il fut le *premier curé* de la paroisse de l'Immaculée Conception, à Winnipeg, et il a été quelque temps curé à Sainte-Marie, de Winnipeg; mais c'est à Qu'Appelle, d'abord, puis au Fort Alexandre qu'il a séjourné plus longtemps.

Partout, soit au milieu des blancs, soit au milieu des peaux-rouges, le R. P. Lebreton a laissé l'impression d'un homme de Dieu, plein de zèle pour le salut des âmes, et il a eu partout des amis bien dévoués et toujours fidèles.

R. I. P.

La Question Scolaire au Nord-Ouest.

En droit les catholiques peuvent avoir des écoles séparées; mais *en fait* ils ne jouissent pas de la liberté à laquelle ils ont droit, soit par l'enseignement religieux, soit par l'usage des livres catholiques, et leurs représentants officiels, dans le conseil d'éducation. à Régina, le R. P. Gillies, curé de St. Andrews, et M. Beck, avocat à Edmonton, n'ont que *voix consultative*!

Le Gouvernement de Régina a été loin de se montrer bienveillant. jusqu'ici, du moins, pour accepter des maîtres et des maîtresses *compétents* mais *non diplômés* dans les Territoires!

La nomination d'un inspecteur catholique s'impose; mais elle est encore à faire. Nous avons raison de compter sur plus de bon vouloir de la part de ceux qui gouvernent les Territoires. Il ne faut pourtant pas perdre espoir!

Voilà que plus de *mille familles allemandes catholiques* vont venir, au printemps, dans le Vicariat Apostolique de la *Saskatchewan*, pour se mettre sous la houlette de S. G. Mgr Pascal, à quarante milles de Prince Albert.

Les RR. PP. Bénédictins, de l'Illinois Sud, vont venir, sous la conduite du Rme Père Alfred Meyer, Prieur Papal, donner les secours spirituels à ces braves gens, et partager le travail avec les RR. PP. Oblats et les RR. PP. Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception qui ont essaimé de N. D. de Lourdes, Manitoba.

Trois mille catholiques allemands occupent déjà l'Assiniboia, aux environs de Régina, dans le diocèse de Saint-Boniface, et des centaines d'autres vont venir, au printemps, des Etats-Unis, de l'Allemagne et de la Russie, pour grossir leur nombre !

L'*Alberta* a déjà reçu un gros contingent de catholiques venus des Etats-Unis.

Dans les trois territoires de l'*Alberta* (S. G. Mgr Legal), de la *Saskatchewan* (S. G. Mgr Pascal), de l'*Assiniboia*, diocèse de Saint-Boniface, il y a plus de 25,000 Galiciens (Polonais ou Ruthènes) catholiques !

Le chemin de fer projeté, le "Trans-Canada," va amener la colonisation de la vallée prodigieuse fertile de la Rivière La Paix (S. G. Mgr Grouard) ! En sorte que, nécessairement, la *question des écoles* deviendra *de plus en plus vivante* et il y a lieu d'espérer que les catholiques de toutes les nationalités sauront s'unir pour obtenir qu'elle soit réglée dans le *sens du droit naturel*, et de la *liberté religieuse*.

Aussi, *c'est le devoir rigoureux et incontestable de tout citoyen catholique de voter en faveur des hommes publics qui donneront l'assurance de travailler au règlement équitable de cette question vitale.*

Au Manitoba, nous sommes sur un volcan !

Nous ne désirons pas voir éclater l'orage, mais on entend des grondements sourds qui menacent les couvents. Espérons que la question se réglera sans que le volcan éclate ! Notre situation devient de plus en plus précaire en certains endroits.

En attendant, nous nous fortifions en préparant des maîtres et des maîtresses diplômés.

Les cours d'école normale sont suivis par plusieurs religieuses logées à la " maison-chapelle."

Un Nouvel Hopital

LES SŒURS DE LA PROVIDENCE AU PORTAGE DU RAT

Samedi dernier, 17 courant, la R. S. Adrien est arrivée avec une compagne pour fonder un hôpital dans l'ancien pensionnat occupé par les Fidèles Compagnes de Jésus.

Les RR. SS. de la Providence, de Montréal, (filles de la charité, servantes des pauvres), ont acheté cette magnifique propriété sur "Tunnel Island." Le site est idéal pour un hôpital ou une maison de pension durant l'été.

Le Lac des Bois, avec ses belles eaux azurées, ses nombreuses îles couvertes de pins, de chênes et de bouleaux, et les bateaux qui font le service depuis le Portage du Rat jusqu'au Fort Francis, offrent des avantages inappréciables aux touristes amateurs de la belle nature.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles ouvrières du Bon Dieu qui nous arrivent et nous exprimons une entière confiance dans le succès de leur œuvre si importante.

Ordinations

Dimanche dernier, Monseigneur l'Archevêque conférait, dans sa chapelle privée, la Tonsure au Rév. Frère Etienne, le Sous-Diaconat au Rév. Frère Louis de Gonzague, et le Diaconat au Rév. Frère Sébastien.

Le Rév. Père Louis, Supérieur du Monastère de Notre Dame des Prairies, à Saint-Norbert, accompagnait ces trois religieux.

Note

Nous publierons, dans la prochaine livraison des CLOCHES, le compte-rendu des fêtes splendides qui eurent lieu à Saint-Pierre-Jolys, le 14 courant, à l'occasion des noces d'argent du Rév. Monsieur Jolys.

PENSEES ET FRAGMENTS

QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES ?

Un journal américain ayant promis un prix à celui de ses abonnés qui ferait la meilleure réponse à la question qui sert de titre à cet alinéa, a couronné la réponse suivante, que bien des mères pourront méditer avec profit :

“Que ferons-nous de nos filles ? D'abord des chrétiennes, puis donnez-leur une bonne instruction élémentaire. Apprenez-leur à préparer un repas convenable, à laver, repasser, raccommoder des bas, coudre des boutons, à faire une chemise et à tailler tous leurs habits. Qu'elles sachent cuire leur pain et se rappellent qu'une cuisine épargne bien des dépenses de pharmacie.

Dites-leur qu'un écu de cinq francs se compose de cent sous ; que pour épargner il faut dépenser moins, qu'on doit s'attendre à la misère lorsqu'on dépense plus que ses revenus. Enseignez-leur qu'une robe de coton payée habille mieux qu'un vêtement de soie sur lequel on doit ke l'argent.

“ Qu'elles sachent de bonne heure acheter et faire le compte de leurs dépenses. Répétez-leur qu'un honnête ouvrier en tablier et en bras de chemise est cent fois plus estimable, n'eût-il pas un sou, qu'une douzaine de jeunes élégants vaniteux et imbéciles. Apprenez-leur à aimer les fleurs et en général toutes les œuvres de Dieu. Après cela, faites-leur donner des leçons de piano et de peinture si vous en avez les moyens, mais sachez que ces arts sont bien secondaires et tiennent peu de place dans l'existence.

“ Qu'elles apprennent encore à mépriser les vaines apparences et que leur oui soit oui, et leur non, non. Quand viendra le moment de les marier, persuadez-les que le bonheur, dans le ménage, ne viendra pas de la fortune ou de la situation que possède leur mari, mais de ses qualités morales et de son caractère. Si vous avez pesé tout ceci, et si elles vous ont compris, tenez pour certain que vos filles seront heureuses et trouveront leur voie. Pour le reste, laissez-le faire à Dieu.”

